

## LAVONCOURT

# La mairie en grande pompe

Le ministre de l'Economie et des Finances, Pierre Moscovici, est venu, samedi, inaugurer la maison commune.

“C'est un très beau village où souffle un esprit dynamique, généreux et convivial”, a relevé le ministre de l'Economie et des Finances, Pierre Moscovici, samedi après-midi.

Accueilli au son des instruments de l'Harmonie Pin-Emagny, le ministre a visité la nouvelle mairie entièrement rénovée, guidé par un hôte aux anges, Jean-Paul Carteret, le premier magistrat.

“Nous sommes le 13 juillet, veille de la Fête Nationale, c'est un symbole fort qui met en lumière la liberté, l'égalité et la fraternité”, a encore souligné le ministre franc-comtois d'adoption.

“Les travaux réalisés pour la rénovation et la restructuration de la mairie, le création d'une salle polyvalente avec, en plus, la mise aux normes de l'accessibilité, ont été attribués à des entreprises locales”, a précisé le maire et conseiller régional, sensibles à la solution des communes rurales dont il est président

de l'association départementale.

Le coût des travaux ? Quelque 233.000 euros HT, subventionnés à hauteur de 30% par l'Etat via la DETR. Le Conseil général a, lui, versé 12.000 euros pour la salle polyvalente et 4.000 euros pour les aménagements. A cela s'ajoute une première aide parlementaire de 10.000 euros. Enfin une autre enveloppe parlementaire de 5.000 euros servira pour couvrir une partie des dépenses pour le mobilier. “Un tel lieu ne peut qu'inciter les citoyens à s'impliquer dans la vie communale”, a

noté la conseillère générale du canton de Combeaufontaine, Joëlle Laure-Libersa. “Lorsqu'une équipe municipale a une volonté, la commune vit”, a pour sa part défendu le sénateur Jean-Pierre Michel.

Partisan de toujours plus de mutualisation, Jean-Paul Carteret a affirmé être “prêt à travailler avec les communautés de communes”. Mais sans transfert excessif des



Jean-Paul Carteret était aux anges aux côtés de son “ami” ministre.

compétences pour ne pas réduire l'aura des communes rurales à peau de chagrin...

Un appel entendu par le ministre qui a souri : “J'ai l'impression que vous ne portez pas une prédilection particulière pour les communautés de communes”.

Celui qui est par ailleurs président de la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard a tranché d'un geste amical : “vouloir opposer la commune aux interco serait une erreur”.

Dans cette bouillante ambiance, occasionnée par un soleil généreux, tous les

convives et villageois ont ensuite été invités à l'ombre des arbres proches pour se délecter des petits salés et autres mignardises préparées par le chef Alain Madeleine.

Sophie OVIGNE (CLP)

**“Vouloir opposer la commune à l'interco serait une erreur”**